

LE GRAND TOURNOI DE L'OLYMPIQUE AVANCÉ AU 30 AVRIL

PAGE 13



4 MUNICIPALITÉ

Stop aux déjections canines

6 MUNICIPALITÉ

En avant première la tourte costelloise.



8 COMMERCE

Ça bouge dans les boutiques Éphémères



11 FESTIVAL

Handi'Clap les 7 et 8 mai au parc Bécot

15 UKRAINE

Le récit de Franck Maupetit, conseiller municipal



Suivez-nous sur internet

Le Coteau
Ville en action



AVRIL 2022

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Antoine Bécot, CS 80093 – 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél : 04 77 67 05 11

Rédaction et publicité :

communication@mairie-lecoteau.fr
www.mairie-lecoteau.fr

Directrice de publication :

Joy Talbat

Chef de rédaction et photos :

Jean-Marc Poux

Réalisation : Xtreme Com – Civens

Impression : Valmy – Le Coteau

Distribution : Ville du Coteau

ISSN : 2729-1138 (en ligne)
ISSN : 2739-4662 (imprimé)



ÉCONOMIES • 296 040 €

PROJETS

En un mois le compteur des économies a progressé de 13 536 €. Au 15 mars il affichait 282 504 €. Depuis juin 2020, le service des achats de la mairie négocie toutes les commandes passées par la Ville. La commune peut alors réinvestir cet argent dans des investissements qui profitent au cadre de vie des Costellois. On devrait passer très vite la barre des 300 000 €. Vous pouvez retrouver ce compteur au quotidien sur www.mairie-lecoteau.fr

HIPPODROME •

LA VILLE FAIT SA PUB

Le 13 mars dernier le Quarté + régional se disputait sur l'hippodrome voisin de Feurs. Le prix de la Ville du Coteau était doté de 21 000 euros financés par la SECF (Société d'encouragement à l'élevage du cheval français). Sur le podium d'arrivée, Sandra Creuzet et les adjoints représentaient Le Coteau. Le maire a fait la promotion de la commune et remis au vainqueur un panier de produits des commerçants costellois.

Des habitants, présidents d'association et commerçants étaient venus assister à cette première pour notre ville, partenaire économique en 2022 de la société hippique de la Loire.



CENTRE DE SOINS •

PLUS TÔT QUE PRÉVU ?

Le Conseil municipal a autorisé la cession d'un terrain, route de Comelle, à un groupement de médecins urgentistes, pour y construire un centre de soins non programmés. La structure à mi-chemin entre urgences non-vitales et prescriptions médicales doit ouvrir en fin d'année. Elle fonctionnera 7j/7 de 10h à 22h. Pour parer aux départs en retraite de nouveaux médecins sur le canton, le maire a indiqué que l'activité pourrait débuter plus tôt que prévu dans des locaux provisoires. Le feu vert du Conseil de l'Ordre des médecins est attendu ce mois.

CONSEIL MUNICIPAL

NOUVEAU CONSEILLER

René Chazelle, très investi dans le secteur commerçant, vient de rejoindre l'équipe majoritaire en tant que conseiller municipal en remplacement de Nicolas Poujade qui a démissionné. La prochaine séance publique aura lieu le jeudi 5 mai à 18h00 en salle Marc-Louis de Tardy. La réunion est publique. Elle est diffusée en direct et en replay sur www.mairie-lecoteau.fr et la page Facebook Ville du Coteau.



THE GREATEST SHOW SUR LA SCÈNE DES MARRONNIERS

Prévue l'an dernier, The Greatest Show, la dernière production de la Compagnie Côté Cour débarque enfin au Coteau à partir du 22 avril en mode « *ni masque, ni jauge* ».

Cette nouvelle comédie musicale s'inspire de The Greatest Showman, écrit à l'origine pour le cinéma. Aurélien Kremer et pour la partie musicale Fabrice Raboutot ont choisi d'y introduire des titres du légendaire groupe de rock Queen. « *Les styles musicaux se marient parfaitement* », explique le premier. Quant au scénario, il se situe en 1895 à New York et retrace l'histoire de P. T. Barnum, le fondateur du cirque ambulatoire. Phineas Taylor Barnum est l'inventeur du freak show, des spectacles itinérants qui faisaient tourner à l'époque des femmes à barbe, des

hommes à trois jambes et tout ceux que la société rejetait.

L'école du cirque de Roanne a prêté son concours pour les acrobaties, les jeux de tissu aérien et la jonglerie. La compagnie a aussi fait appel aux effets spéciaux. Côté Cour est habituée à remplir l'Espace des Marronniers, il est donc préférable de réserver sa place.

RÉSERVATIONS :

22, 23, 29, 30 avril à 20h30 et dimanche 24 avril à 14h30 à l'Espace des Marronniers. Billetterie fnacspectacles.com, Super U, resa.cotecour@gmail.com



EXPOSITION

40 ANS DE VIE ASSOCIATIVE

Rétrospective sur 40 années d'activité de l'association Le Coteau d'Hier et de Demain : conférences, expositions, recherches historiques, journées du patrimoine...

Du samedi 23 au mardi 26 avril à la salle de l'Orangerie du Parc Bécot.

De 14h à 18h (le dimanche de 10h à 18h) (Lire page 13)

ONE MAN SHOW

GEOFFREY DÉRAPE



Dans le cadre du festival Handi'Clap dont c'est la première édition les 6 et 7 mai au Coteau, la Ville présente « *Geoffrey dérape* », un spectacle qui met en scène l'humoriste Geoffrey Bugnot, « *handicapé moteur à cause d'un accident de la route* », dit-il.

(Lire page 11)

Vendredi 6 avril 2022 à 20h

à l'Espace des Marronniers.

Gratuit et ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

MUSIQUE

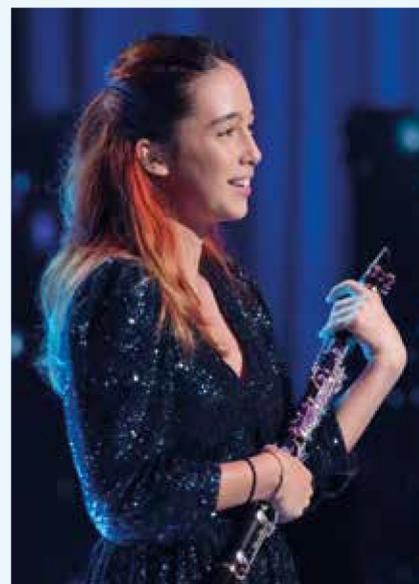
LOU BIANCO

Pour clore la saison culturelle du Coteau, l'association Cost'Art présente Lou Bianco, une jeune virtuose de la clarinette. Révélée en 2020, dans l'émission « *Prodiges* », Lou Bianco, accompagnée au piano, proposera un récital très ouvert, composé d'œuvres classiques, mais aussi jazz, brésiliennes et des transcriptions d'opéra.

RÉSERVATIONS :

Samedi 9 avril à 20h à l'Espace des Marronniers.

Billetterie : AchetezEnRoannais.fr, fnacspectacles.com, Super U, resa.cotecour@gmail.com



DÉJECTIONS CANINES, LE RAS-LE-BOL DU MAIRE

Depuis deux ans nombreux sont les Costellois à reconnaître que les rues de la ville sont plus propres. À un bémol près, car les plaintes s'accumulent contre les déjections canines. Pour les propriétaires de chiens récalcitrants, la mairie va taper au porte-monnaie.



Dans *Les échos* d'octobre, nous rappelions les moyens déjà mis en œuvre pour lutter contre le phénomène : amendes, mais aussi mise en place de trois canisites et bientôt d'un quatrième aux Plaines à la demande du conseil de quartier. « Ces équipements sont bien utilisés et contribuent à réduire les déjections des chiens dans l'espace public », observe Thierry Collet en charge de la propreté urbaine. À cela, s'ajoute le travail d'un agent affecté spécialement à l'enlèvement des déchets.

Pour la collectivité le coût est conséquent et pour le maire s'en est trop.

« On fait de gros efforts pour embellir notre ville et on a 10 % de propriétaires de chiens qui ne comprennent toujours pas »,

réagit Sandra Creuzet.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION.



PLACE AU VOLET RÉPRESSIF

Un arrêté municipal vient d'être pris. Il oblige tout propriétaire de chien promenant son animal à porter sur lui un sac de ramassage en plastique et à le présenter en cas de contrôle. Chaque année, les 16 bornes *Toutounet* installées à travers la ville délivrent près de 100 000 sacs. Les secteurs les plus impactés par les déjections ont été identifiés par les agents du nettoyage. Les signalements des riverains sont aussi pris en compte. Les policiers municipaux prennent maintenant le relais et vont adapter leur surveillance. Avec à la clef des verbalisations électroniques cette fois-ci à 90€, augmentées des frais d'enlèvement (50€), prévient Hervé Barge adjoint à la Sécurité publique.



ARRÊTÉ. Des amendes de 90 €

DEVANT LES BANQUES 135 € C'EST AUTOMATIQUE

Signalisation et matérialisation des emplacements réservés aux transports de fonds ont été revues. Il n'est plus possible d'ignorer le code de la route. Policiers et caméras verbaliseront les véhicules en infraction même en cas d'arrêt minute.

Vous vous êtes peut-être déjà arrêtés quelques secondes devant une banque par commodité, pour retirer de l'argent à un distributeur ou faire une course. Or l'article R. 417-11 du code de la route précise :

"1. Est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement : (...)

4° d'un véhicule sur les emplacements réservés aux véhicules de transport de fonds ou de métaux précieux".

Le non-respect de cet article 7j/7 et 24h/24 entraîne une amende de 4e classe, soit 135 € et la demande de mise en fourrière.

Chaque établissement bancaire étant chaque année redevable à la Ville d'une taxe d'occupation du domaine public, les directeurs des banques exigent une stricte application du règlement. Un fourgon en effet, à la vue d'un véhicule à l'arrêt, passera sa route pour préserver la sécurité des convoyeurs. En revanche, son passage est facturé à la banque. Et en cas d'attaque, la responsabilité de la Ville pourrait être recherchée.

Voilà pourquoi la commune a décidé d'appliquer la tolérance zéro vis-à-vis des véhicules à l'arrêt ou en stationnement devant les banques. Les policiers municipaux et nationaux sont chargés de faire respecter le code de la route, mais aussi les caméras de vidéoprotection.



VIDÉO VERBALISATION

Les opérateurs du Centre de Protection Urbain de Roanne qui reçoivent en direct les images des caméras du Coteau assurent aussi cette surveillance. Le dispositif permet de contrôler également le bon usage des places de livraison et l'interdiction de stationner sur les emplacements de bus.

OÙ VA L'ARGENT

DES CONTRAVENTIONS ?

La Ville ne perçoit pas directement les recettes des contraventions. Le produit des amendes de police est perçu par l'État. Ce dernier assure une redistribution à toutes les collectivités pour financer la sécurité routière.

LA TOURTE COSTELLOISE ARRIVE SUR LES TABLES

Des restaurateurs et un traiteur du Coteau ont mis au point un nouveau plat baptisé la Tourte costelloise. L'idée s'inscrit dans le cadre du projet de Roannais Agglomération, *La Route des Vins*.



DÉGUSTATION. Les professionnels avaient invité le maire Sandra Creuzet

Les chefs de La Bascule (David Favier), de Ma Chaumière (Frédéric Stalport), du Petit Coteau (Jean-Yves Chauris), et le traiteur David Barnay ont invité dernièrement le maire Sandra Creuzet pour une dégustation un peu particulière afin de créer une spécialité costelloise.

Antoine Vermorel-Marques, vice-président de Roannais Agglomération délégué au tourisme, à l'œnologie et à la gastronomie était venu au Coteau il y a quelques mois présenter La Route des Vins. Didier Blanchardon, conseiller municipal, rappelle : « Ce produit n'est pas seulement pensé pour développer le tourisme vert de notre territoire. Il est destiné aussi à valoriser notre patrimoine culinaire ». Pour faire

écho à la Route des vins et attirer les touristes sur la rive droite, Le Coteau a donc imaginé un plat.

La Tourte costelloise aura la forme d'un dôme en pâte feuilletée chemisé d'une feuille de chou avec à l'intérieur de la joue de porc cuite au vin de la Côte roannaise, des tomates confites, des carottes, le tout étant recouvert de pommes de terre poêlées avec des oignons et des lardons. La Tourte costelloise sera présentée dans quelques mois lors du lancement de la Route des Vins.



APPÉTISANTE. La tourte costelloise sous forme de dôme

INFO +

Il existait déjà une autre spécialité au Coteau, la tarte costelloise, inventée en 1992 et proposée encore aujourd'hui par plusieurs pâtisseries costelloises. La gourmandise se compose de pralines fondues recouvertes d'une ganache au chocolat.

BUDGET 2022



Chantal Lemasson
Adjointe aux Finances Publiques

BUDGET 2022

Il s'équilibrera à 6 216 000 € en investissement : c'est un budget plus ambitieux compte tenu des subventions qui seront octroyées et du report assez conséquent. Un prêt de 1,5 M€ est inscrit : 700 000 € pour la reconstruction du restaurant scolaire des Étines et 800 000 € pour le projet environnemental des berges de Rhins. La banque garantira le taux pendant 15 mois car ils sont encore très bas.

Priorité du budget :

Pour la partie fonctionnement, le budget sera de 7 360 000 € soit une baisse de 3,90 %. Ce sont principalement les charges de personnel qui diminuent de 3,25 %, soit 121 000 € de moins par rapport au réalisé de 2021.

Parmi les autres charges de gestion courante, l'augmentation de 4,12 % résulte du raccordement des caméras au Centre de protection urbain de Roanne et du versement d'une subvention au Centre socioculturel qui gère désormais l'activité périscolaire.



RACCORDEMENT AU
CENTRE DE VIDÉOPROTECTION

SUBVENTIONS

Les ratios des subventions d'équipement reçues en 2021 ont atteint 15 % des recettes réelles d'investissement contre 10 % en 2020, 7 % en 2019 et 0,17 % en 2014. C'est le signe d'une bonne gestion et d'un équilibre très concluant de nos investissements. En 2022, Région (vidéoprotection), Département (éclairage public) et État (restaurant scolaire) soutiendront les projets.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Il fait ressortir un résultat global de 3.169 M€ soit 1.177 M€ en fonctionnement et 1.992 M€ en investissement. En 2021, le résultat des deux sections, est donc bien meilleur qu'en 2020 (3 M€) et 2019 (2.046 M€).



VOIRIE 381 000 €

PROJET BERGE DE RHIN



(Esquisse Bureau d'études Réalités)

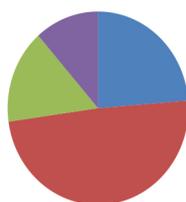
RESTAURANT SCOLAIRE



TAUX DE FISCALITÉ 2022

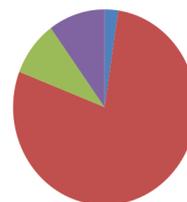
Aucune augmentation d'impôt.
Taxe d'habitation 12,30 %
Taxe foncière Bâti : 38,51 %
Taxe foncière non Bâti 53,19 %.

FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières, exceptionnelles, autofinancement et opération d'ordre

Dépenses	BP 2022
Charges à caractère général	1 749
Charges de personnel	3 607
Autres charges de gestion courante	1 159
Charges financières, exceptionnelles, autofinancement et opération d'ordre	845
TOTAL	7 360



- Résultat fonctionnement reporté
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits des services, de gestion courante, exceptionnels et opérations d'ordre

Recettes	BP 2022
Résultat fonctionnement reporté	177
Impôts et taxes	5 777
Dotations et participations	670
Produits des services, de gestion courante, exceptionnels et opérations d'ordre	736
TOTAL	7 360

BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES •



INSTITUT GLOW UP

Le dispositif Les Éphémères a été lancé par la municipalité il y a un an pour dynamiser le commerce de centre-ville en soutenant les porteurs de projet avec des loyers avantageux. Aujourd'hui il accueille l'enseigne Glow Up by A. Traduisez « *s'améliorer avec le temps grâce à Amal* ». La jeune femme qui a débuté dans la cuisine, sa première passion, avant de bifurquer dans l'accompagnement à la personne est une adepte des techniques de beauté. Des techniques « sans danger » précise-t-elle et pour lesquelles elle a suivi plusieurs formations. Amal propose des séances de blanchiment dentaire, du bronzage par brumisation issue du sucre de canne, des soins du visage aux actifs marins hydratants et des massages relaxants aux pierres chaudes.

CONTACT

Glow up by A
94 bis av. de la République.
Facebook : Glow up by A



INFO +

La boutique Éphémère L'Atelier des Pépites, anciennement au 94 bis avenue de la Libération devient l'Atelier des Créateurs-trices au 2 avenue de la République (près de La Bascule).

VOYAGES •

L'ACTIVITÉ REPART

Les clients sont de retour, confirme Laurence Broers qui dirige avec Agnès Pruvost, l'agence Buchet Voyages. Le temps que l'activité des clubs et des associations, perturbée par l'activité sanitaire reparte, les deux professionnelles se sont tournées vers une clientèle plus individuelle. Avec une gamme complète de voyages en France et dans les pays limitrophes, Italie, Espagne, Portugal, Autriche, Madère et des offres pour répondre à la demande grandissante de randonnées cyclo sur voies vertes.



CONTACT

Voyages Buchet - 26 av. de la Libération

ZONE ÉCONOMIQUE •

NOUVEAU PARKING POUR LA JARDINERIE



La Jardinerie du Coteau, bd Charles de Gaulle fait partie des commerces les plus anciens à s'être installés dans la zone industrielle au moment de sa création dans les années 1970. Aujourd'hui, l'entreprise est restée familiale avec à sa tête Christine et Christophe Veillon et à leurs côtés 3 collaborateurs. L'espace s'étend sur 2.000 m² de serres. Le parking vient d'être rénové. Un investissement que le maire a salué lors d'une visite dernièrement en compagnie de représentants de l'Office de Commerce et de l'Artisanat.

CONTACT

Jardinerie du Coteau - 26 bd Charles de Gaulle

COLLÈGE •

LE MAIRE ET

LES « ÉCOLOUSTICS »

Le mois dernier Sandra Creuzet était invitée d'une classe de 6^e du collège Les Étines pour s'exprimer sur la transition énergétique au niveau de la ville dans le cadre du concours « Écoloustics » organisé par le Siel, le syndicat intercommunal des énergies de la Loire. Le maire a détaillé comment la commune s'employait à réduire sa facture énergétique en équipant progressivement d'ampoules LED les 1 300 points d'éclairage public et en diminuant de 50 % l'intensité lumineuse dans les rues entre 23h et 5h. Jean-Luc Mardeuil le premier adjoint a évoqué le déploiement du plan vélo de l'Agglomération sur Le Coteau. Les collégiens vont réaliser un mini-journal, en espérant être les vainqueurs du concours.



ÉLECTIONS •

MODE D'EMPLOI

L'évolution de la démographie au Coteau nécessitait la création d'un 6^e bureau de vote. Une situation impossible au regard des bâtiments disponibles. Ce choix a été retenu par la Préfète de la Loire. Les cinq bureaux de vote sont désormais regroupés au gymnase de la Halle Pierre de Coubertin. Sur place, vous vous dirigerez vers l'entrée correspondant au numéro du bureau figurant sur votre nouvelle carte d'électeurs. Plusieurs parkings sont à votre disposition : Mairie, Parmentier (ex-piscine), Glacière et Ehpad ainsi que deux accès PMR par le quai Jules Le Bigot et le stade Bécot. Le centre de vote unique sera ouvert les 10 et 24 avril de 8h à 19h et accueillera après la fermeture les opérations de dépouillement. **Pour voter une pièce d'identité est obligatoire.**



CMJ •

INSTAGRAM

Le Conseil municipal des jeunes a désormais son compte Instagram. Le public peut maintenant suivre l'action des jeunes élus. Dernièrement, ils ont participé au 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Au mois de juin, ils se déplaceront au centre de secours et

d'incendie des pompiers de Roanne. Le compte Instagram *cmjlecoteau* est à retrouver sur smartphone et sur internet à l'adresse <https://www.instagram.com/cmjlecoteau>.



VOTE

FNACA •

LE DISCOURS DU 19 MARS

La cérémonie du 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie a eu lieu le 19 mars au cimetière, route de Perreux. Elle a rassemblé le Conseil municipal et le Conseil municipal des jeunes, mais aussi de nombreux Costellois venus rendre hommage aux 30 000 morts et victimes civiles des combats d'Algérie de Tunisie et du Maroc. Les anciens maires Jean-Paul Burdin, Jean-Louis Desbenoit et la députée Nathalie Sarles avaient également répondu à l'invitation de la municipalité. Vous pouvez retrouver le discours de Louis Bernard, président du Comité Fnaca du Coteau, sur www.mairie-lecoteau.fr





ATELIER. 35 personnes

L'ENTREPRISE « UNE HISTOIRE DE FEMME » EN PLEIN ESSOR

Dans l'atelier de confection textile situé en zone industrielle, les commandes des grandes maisons de luxe affluent. Pour tenir la cadence, Une histoire de femme veut réorganiser le temps de travail pour attirer de nouvelles compétences.

Lors du sauvetage de Xara confection en 2013, l'atelier costellois comptait 17 salariés. Actuellement, l'effectif représente 40 personnes dont 35 sont derrière les machines à coudre. Pour Marine Anton, la dirigeante qui partage son temps entre Le Coteau et la Drôme, où se trouve le bureau d'études et la partie tricotage, le pari semble donc gagné. Le carnet de commandes jusqu'en septembre est plein au point qu'elle refuse des clients faute de main d'œuvre suffisante. « Et là, ça devient compliqué », avoue la cheffe d'entreprise.

Son constat est sans appel. « Par le passé, le textile dans le Roannais a été malmené. Ceux qui avaient des compétences sont partis sur d'autres voies ». Aujourd'hui, elle peut cependant s'appuyer sur Maya Campus à

Roanne, anciennement Créatech, qui forme aux métiers du textile. Une histoire de femme mise ainsi sur l'alternance avec des apprentis qui vont apporter une réponse sur-mesure aux besoins de l'entreprise. Ils sont actuellement trois dans l'atelier à suivre ce parcours de formation BTS. Souvent ce sont des personnes venues d'autres régions, susceptibles de s'installer à terme sur le territoire.

Pour recruter, Marine Anton ne s'arrête pas là. La crise Covid a révélé de nouvelles aspirations en matière de qualité de vie. Pour rendre le métier plus attractif, elle travaille étroitement avec Pôle Emploi et envisage la semaine de quatre jours afin de donner la possibilité aux gens d'avoir trois jours de repos. Au même moment, les pièces confectionnées au Coteau et destinées à une clientèle

souvent fortunée s'exportent par milliers dans le monde entier (Chine, Émirats Arabes...).



VISITE. Dernièrement Marine Anton a reçu le maire Sandra Creuzet

LE FESTIVAL HANDI'CLAP VOUS OUVRE SES PORTES

Les 6 et 7 mai, la municipalité vous invite à la première édition du festival Handi'Clap : deux journées d'animation pour aller à la rencontre de ceux qui souvent dans l'ombre, vivent le Handicap au quotidien.

Florence Sarir, conseillère municipale en charge du Handicap, peut être fière. Malgré la situation sanitaire qui n'a pas facilité l'organisation, Handi'Clap est né pour appuyer une idée qui lui est chère, celle du Vivre ensemble.

Les familles qui ont des enfants en situation de handicap sont attendues ainsi que le grand public autour des acteurs et des structures associatives parfois méconnus. Elles seront une quinzaine.

Pour porter le message, un appel au monde sportif a été lancé, mais pas que. « Dans le Handicap, on parle souvent de sport mais beaucoup moins de culture et de spectacle », souligne Florence Sarir.

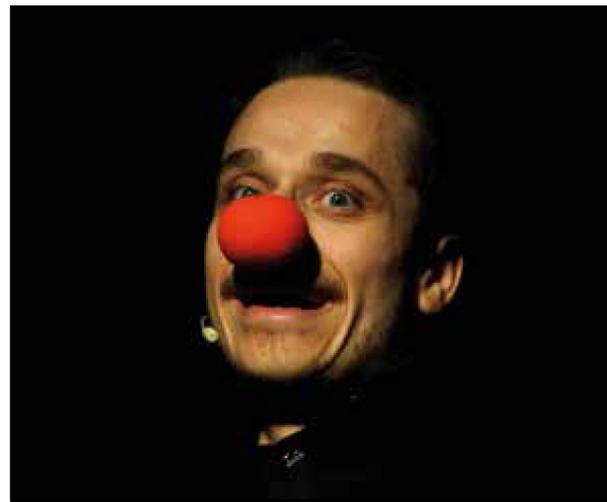


Aux côtés des animations sportives comme le cécifoot, Handi'Clap, proposera des ateliers artistiques avec du théâtre et de la magie par Christian Leglene, non-voyant et trois fois champion d'Europe de tir à l'arc.

Axel Bourlon vice-champion paralympique d'haltérophilie sera également aux côtés du club Handisport.

Handi'Clap est organisé le samedi 7 mai de 10h à 18h au parc Bécot. La veille, le vendredi

6 mai, le festival accueille les scolaires et à partir de 20 heures la Ville présente « Geoffrey dérape », le one man show de l'humoriste Geoffrey Bugnot.



GEOFFREY DÉRAPE

Le vendredi 6 mai à 20h00 à l'Espace des Marronniers venez rire avec Geoffrey Bugnot.

L'humoriste originaire de Montluçon est seul en scène dans son fauteuil roulant électrique. Le Handicap, Geoffrey connaît, depuis qu'il est devenu tétraplégique à l'âge de 13 mois, à la suite d'un accident de voiture provoqué par une personne en état d'ivresse.

Depuis 6 ans il présente « Geoffrey dérape » un spectacle drôlissime qu'il a lui-même écrit où il marie avec émotion autodérision et impertinence.

Spectacle gratuit ouvert à tous, sans réservation et offert par la Ville dans la limite des places disponibles.



PROGRAMME

Pendant tout le mois de mai, le festival expose dans le parc Bécot, une série de photos signées Michel Bernard sur le thème : Portrait de vie pour changer nos regards.

Samedi 7 mai au parc Bécot de 10h à 18h :

- 11h et 17h : théâtre
- 14h : magie par Christian Leglene
- 15h : conférence-débat par Ben Taieb sur la relation embarrassée face/ou/avec le Handicap.



RETOUR DU MAXI TOURNOI DE L'OLYMPIQUE

Après deux saisons blanches, le tournoi de football des 11-13 ans de l'Olympique le Coteau est de retour. Il a lieu cette année le samedi 30 avril toujours au Pré des Bœufs. Son responsable Bernard Nigay nous présente l'événement.



U11. Les jeunes olympiens tenteront leur chance le 30 avril au Pré des Bœufs. Ici devant le président Nigay.



Président, pourquoi le 30 avril pour cette 31^e édition alors qu'habituellement c'était le tournoi du 1^{er} mai ?

C'est très simple. Nous avons une journée complète de championnat Séniors ce jour-là. Dans ces conditions, ça nous posait des problèmes d'organisation et nous prenions le risque d'avoir moins de spectateurs.

Après tant d'années, comment réussit-on encore à faire vivre ce qui reste au Coteau l'événement le plus populaire avec 2 à 3 000 personnes attendues ?

Pour recevoir 96 équipes, nous mobilisons plus d'une centaine de bénévoles. Une quinzaine à la buvette, au moins autant pour la restauration sans oublier les parkings, le secrétariat et les arbitres. On peut compter sur eux. On l'a vu dernièrement lors de notre journée bou-din, on a très bien rebondi après la pandémie.

Justement, comment se porte le club à la sortie de la crise sanitaire ?

Pas trop mal, nous dépassons les 300 licenciés.

Sportivement, cela dépend des catégories. Chez les séniors notre chance, c'est d'avoir beaucoup d'éléments qui ont été formés au club. Chez les 15-18 ans, c'est compliqué. Ils signent une licence sans comprendre qu'ils ont des devoirs envers leurs entraîneurs, envers leurs coéquipiers et envers le club.

Président, vous êtes à la tête de l'Olympique depuis 11 ans. Serez-vous candidat à votre succession lors de la prochaine assemblée générale dans quelques semaines ?

J'espère avoir un coprésident à mes côtés pour préparer la transition. Le président d'un club comme l'Olympique, c'est quelqu'un qui doit savoir beaucoup de choses.

INFO +

Tournoi U11-U13 - Samedi 30 avril au Pré des Bœufs de 8h30 à 18h. Buvette et restauration.

EXPOSITION : POUR MIEUX CONNAÎTRE NOTRE PASSÉ

L'association d'histoire locale Le Coteau d'Hier et de Demain peut enfin célébrer ses 40 ans. Elle organise du 23 au 26 avril une exposition retraçant quatre décennies d'activité.

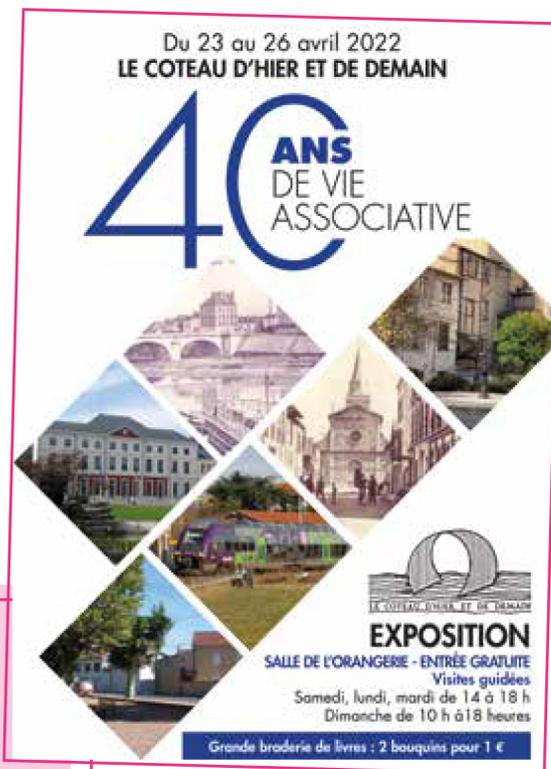
« **M**ieux construire notre passé, pour construire notre avenir » était la devise au moment de la création au début des années 1980. Conférences, expositions, recherches historiques, voyages et journées du patrimoine ont rythmé l'activité de l'association dont la première présidente fut Éliane Meunier.

Simone Pigat lui a succédé en 1994 et reste encore la mémoire de l'histoire notre ville. Pas une date, pas un événement n'échappe à cette ancienne infirmière toujours très active dans le groupe d'historiens. « L'exposition que je retiens ces dernières années est celle du centenaire marquant la fin de la guerre de 14-18, ma grand-mère y a trouvé la mort. Et aussi en 2000, avec l'histoire des écoles du Coteau, et la construction de Saint-Marc qui a permis à la ville de ne pas être annexée à Roanne. »

Depuis 2009 Jean-Baptiste Ciron dirige l'association. Bien sûr, il invite le public à venir nombreux visiter l'exposition. Le président actuel se dit confiant dans l'avenir avec l'arrivée de nouveaux adhérents et la perspective du déménagement du siège de la rue des Écoles dans le futur pôle culturel souhaité par la Ville dans la gare.

INFO +

Du samedi 23 au mardi 26 avril, salle de l'Orangerie du Parc Bécot, de 14h à 18h (le dimanche de 10h à 18h).
Entrée gratuite.



LES ARTISTES SOLIDAIRES

L'association Les Artistes Costellois lance « l'opération 100 dessins pour la liberté de l'Ukraine ». Elle appelle à lui envoyer vos dessins pour la Liberté et contre la Guerre.

Ils seront publiés sur le site www.lesartistescostellois.fr, puis édités dans un livret au profit d'une ONG.

contact42@lesartistescostellois.fr



FÊTE DES CLASSES RÉUNION LE 3 MAI

L'association Interclasse organise une nouvelle assemblée générale le mardi 3 mai à 19h00 à la Maison des Sociétés, rue de la Glacière. Un dernier appel est lancé aux personnes qui souhaitent s'investir pour relancer la Fête des classes.



LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS



Entre 2013 et 2019, la commune a regagné 105 habitants. Mais les derniers chiffres montrent qu'entre 2018 et 2019, l'évolution marque à nouveau le pas. Cette situation est la conséquence du faible nombre de projets immobiliers lancés sous la mandature précédente.

Pour relancer la dynamique, votre Conseil municipal a entériné deux décisions importantes lors de sa dernière séance.

Tout d'abord la cession du terrain de l'ancienne chapelle pour la construction d'un lotissement d'une douzaine de parcelles. Le Conseil a aussi pris acte d'un projet visant à accueillir une quarantaine de logements qualitatifs sur l'ex-site de la piscine d'été.

Dans ces futurs programmes, nous avons retenu des investisseurs, parmi les plus solides du marché, qui s'appuieront sur le savoir-faire des entreprises roanaises et ligériennes.

Dans nos choix, nous avons été soucieux de la volonté des Costellois, soucieux du respect de notre patrimoine architectural et des intérêts de la commune.

Dans le premier cas, il fallait prendre en compte les accords passés avec le diocèse et la demande des riverains de maintenir un espace végétalisé. Dans le second, c'était l'idée d'intégrer à la construction le bâti de l'ancien centre nautique.

Grâce à notre action sur le terrain depuis deux ans, les projets se multiplient. L'habitat se valorise et permettra la venue de nouveaux habitants.

Sandra CREUZET
lecoteauenaction@gmail.com

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

3 ÉLUS



Centralisation des bureaux de vote : quid du principe de proximité ?

L'année 2022 est charnière pour la vie politique et démocratique de notre pays avec deux élections majeures : les présidentielles (10 et 24 avril) et les législatives (12 et 19 juin).

Nous souhaitons rappeler l'importance de se rendre aux urnes et de voter. Cet acte constitue le socle de notre système démocratique MAIS les conditions prévues par la majorité municipale ne facilitent pas la participation des Costellois. En effet, la centralisation de l'ensemble des bureaux de vote à la Halle Pierre de Coubertin est une fausse bonne idée : en bafouant le principe de proximité du bureau de vote, elle entrave le bon déroulement démocratique. La plupart des votants devront se déplacer loin de chez eux -souvent en voiture- ce qui est incohérent et irresponsable.

À l'heure où rapprocher les citoyens du processus démocratique est plus que jamais une priorité, la majorité municipale impose l'inverse. Résultat de cette décision sans débat : le bon accueil des électrices ne sera pas garanti, avec un risque de voir les conditions de vote dégradées. Assurer un système de transport dédié sur ces 4 dimanches nous paraît indispensable.

Vous rencontrez des difficultés ou vous souhaitez nous faire part de vos remarques avant, pendant ou après les scrutins ?

Contactez-nous.

www.facebook.com/
unispourlescostellois
dmvaille@mairie-lecoteau.fr

LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

2 ÉLUS



Le plus mauvais résultat financier depuis plus de 20 ans !

Lors du dernier Conseil municipal, Mme Le Maire a fait voter par sa majorité le compte administratif 2021. Comme nous l'avions prévu celui-ci n'est pas bon ! Le résultat de la politique municipale conduite par cette dernière se traduit sur 2021 par une augmentation considérable des charges de fonctionnement (personnel et à caractère général) à hauteur de +470 000 €. Conséquence de cette gestion un résultat en très nette baisse qui va conduire la commune à s'endetter un peu plus pour financer les prochains investissements. Nous souhaitons également revenir sur le dernier mensonge public de Mme Le Maire à propos du partenariat qu'elle a signé avec l'Hippodrome de Feurs pour le sponsoring d'une course portant le nom « Prix de la ville du Coteau ». Dans l'article du Progrès en date du 19/02, celle-ci annonçait « c'est une opération qui ne coûtera rien à la commune ». Cela est totalement faux puisque la convention signée avec la société hippique mentionne que la ville du Coteau devra verser une somme de 1 500 €.

Ce montant servira en partie à payer les repas de Mme Le Maire et ses 10 mystérieux invités.

En clair, c'est « une bonne journée de détente » comme le disait-elle dans ce même article au frais du contribuable costellois !

Chacun pourra juger et se faire son opinion !

Les associations costelloises qui voient considérablement diminuer leurs subventions communales au prétexte qu'elles coûtent trop cher apprécieront sûrement !

NAISSANCES

Martin Chatre, le 20 février
Mattéo Conte Gillet, le 21 février
Elvana Kaynarca, le 28 janvier
Jahleel Nébot Michanol, le 31 janvier



DÉCÈS

Jean-Pierre Buisson, 58 ans, le 20 février
Jeannine Cammas/Lucat, 86 ans, décédée à Roanne, le 16 février
Bernard Cuisinier, 93 ans, le 13 février
Francine Desseignet vve Comby, 92 ans, le 9 février
Daniel Berjat, 90 ans, le 12 février
Lucette Escoffier vve Zurbrugg, 87 ans, le 31 janvier
Marcel Jouannin, 79 ans, le 2 février
Claudette Marchand/Fessy, 90 ans, le 15 février
Juliette Martin/Travard, 86 ans, le 5 mars
Paul Moreau, 85 ans, le 16 février
Jacques Moissonnier, 65 ans, le 31 janvier
Yvonne Parlier/Imbert, 93 ans, le 25 février
Paulette Ray/Bonniere, 81 ans, le 10 février
Roger Thivend, 76 ans, le 7 février



TÉMOIGNAGE

CONSEILLER MUNICIPAL EN MISSION EN UKRAINE

À la mi-mars, Franck Maupetit, conseiller municipal au Coteau et pompier professionnel à Roanne, a rejoint pendant plus d'une semaine l'ONG stéphanoise Pompiers Humanitaires Français (PHF) à la frontière Ukraino-Polonoise.

Franck, quel était sur place votre quotidien ?



J'ai rejoint un poste de secours à Medyka où nous prenions en charge les Ukrainiens qui traversaient la frontière. C'était des petit traumatismes et surtout beaucoup d'écoute. Nous prêtres aussi mains fortes aux réfugiés en portant les valises des femmes et des enfants qui prennent le bus. Dans l'exode, c'est toute une vie qu'ils emportent avec eux.

Parlez-nous de l'ambiance et de l'organisation ?

Les équipes de PHF effectuent des rotations de 5 heures. On vit au rythme des rumeurs. Tous les Ukrainiens ne veulent pas partir. Beaucoup viennent faire du ravitaillement. La situation est très bien gérée par les Polonais, mais ils ont besoin de notre aide.

Avez-vous eu peur à un moment ?

Non, les combats les plus proches et les bombes c'était à Lviv à 80 km.



POMPIER. Franck Maupetit

Que reprenez-vous de cette expérience ?

Qu'on a de la chance d'être en France et en même temps le sentiment qu'on n'est pas à l'abri de vivre ça un jour. La Pologne, c'est l'Europe. Tout peut basculer très vite.

LES MAIRES DU ROANNAIS

SOLIDAIRES AVEC L'UKRAINE

roannais-ukraine.fr



BUCHET Voyages
Prenez le large ...

638 €

PROMO CORSE

DU 13 AU 19 SEPTEMBRE 2022
Séjour 7 jours / 6 nuits
Au départ de : Roanne -Le Coteau
Séjour en Pension complète en Village Club

CLUB PINETO BORGIO

Belambra club

Découverte de :
Bastia, La Castagniccia, Bonifacio, Ajaccio, Le Cap Corse ...

DECouvrez NOTRE NOUVELLE BROCHURE 2022
DEPART DU COTEAU sans supplément :
Circuits / Séjours France et Etranger
Séjours randonnées
Sorties vélo
Sorties à la journée

BUCHET VOYAGES - LE COTEAU - 04.77.44.56.56

M'TA DIET

EXPERT EN PERTE DE POIDS

1 CADEAU DE BIENVENUE POUR CHAQUE CLIENT



Dans tous les centres M'Ta Diet nous n'avons qu'une devise :

Vos objectifs seront les nôtres, la réussite sera la vôtre...!!

Au Coteau c'est Justine qui vous accueillera, cette Professionnelle de santé (Diététicienne DE), avec ses conseils Diététiques avisés sans compléments Alimentaires ni plats préparés très onéreux et sans réelle utilité, son Coaching, ses appels et sms et ses Rdv hebdomadaires dès **30 € /mois**, grâce à la carte Exclusive M'Ta Diet, vous aideront à atteindre aisément ces objectifs. **Vous ne serez donc plus seul(e)... !!**



Appelez nous pour Votre Bilan Complet **Gratuit**.

Ouvert du lundi au vendredi 9h/12h 14h/18h. Remboursement partiel par certaines mutuelles.

M'Ta Diet

56 avenue de la Libération - LE COTEAU
Tél. 09 52 29 47 58 ou 07 67 08 57 83
www.mtadiet.fr